

Léonore Monchoud'huy, maire écolo de Poitiers : « l'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfants »

écrit par François des Groux | 3 avril 2021



Le rêve des khmers verts : détruire les rêves d'enfance. Adieu donc les petites voitures et les maquettes d'avion mais aussi le Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et les premières heures de pilotage aérien.

C'est en substance le message délivré par [Léonore Monchoud'huy](#), la maire Cruella-écolo de Poitiers qui refusera désormais de subventionner les sports motorisés car « *l'aérien ne doit plus faire partie des rêves d'enfants* ».

Cette décision, pour « *lutter contre le réchauffement climatique* » et « *protéger les enfants* », concerne aussi le vol à voile et l'aéromodélisme (0,02l de consommation à

l'heure), des activités – comme chacun sait – hautement nocives pour la planète. Les élus écolos contestent également l'extension de l'aéroport de Poitiers-Biard ainsi que l'installation d'un centre de formation et de maintenance d'hélicoptères (80 emplois attendus).

Et pas question de pleurer sur la fin des baptêmes de l'air gratuits pour enfants handicapés ou malades : c'est du « *pathos* » déclare sans pitié l'ayatollah EELV, pourtant ancienne « *chargée de projet dans la coopération internationale* » à l'Unicef. Et puis l'aéro-club de Poitiers semble bénéficier... d'une trop bonne santé financière et d'une gestion irréprochable. Un crime pour des gauchistes généralement fâchés avec la comptabilité et le monde de l'entreprise, tellement habitués à dépendre grassement ailleurs des subventions étatiques et de nos impôts.



De jeunes candidats au brevet de pilotage

Pourtant, les **8000€** alloués à l'aéro-club ne représentaient pas grand-chose dans le budget de la municipalité. Moins par exemple que les **406 000€** de subventions à [Toit du Monde](#), un « centre social multiculturel » dédié aux demandeurs

d'asile...

Ailleurs, à Strasbourg, c'est une subvention de **2,5 millions d'euros** qui a été allouée par la maire écolo Jeanne Barseghian à l'association islamiste Mili Görüs pour la construction de la plus grande mosquée d'Europe, Eyyub Sultan (des milliers de tonnes de béton sans doute plus énergivores que 5 coucous...)

<https://resistancerepublicaine.com/2021/03/23/strasbourg-et-sa-mosquee-milli-gorus-25-millions-octroyes-par-un-maire-dorigine-armenienne/>

Mais les mineurs isolés, les migrants et les musulmans comptent sans doute plus pour les écolofachos que les rêves des petits gaulois admiratifs de ces « merveilleux fous volants ».

*Les [#KhmersVerts](#) confirment leur folie chaque jour.
Dans son délire écologique, la maire de [#Poitiers](#) entend extirper les avions des rêves d'enfants !
Et refuse de subventionner l'Association "Rêves de Gosse" qui offre des baptêmes de l'air à des enfants handicapés ou malades ! pic.twitter.com/sYwwHZ4ec4*

– Barbara78 (@dragonduclos) [April 3, 2021](#)

Poitiers lâche ses aéro-clubs

Les présidents des deux aéro-clubs installés sur l'aéroport de Poitiers-Biard (LFBI) ont eu la surprise de recevoir un e-mail le 16 mars 2021 de la part du chargé de la politique sportive de la ville, Maxime Pédeboscq.

Le jeune conseiller municipal, qui fait partie de l'équipe de

Léonore Monchoud'huy, issue d'Europe Ecologie Les Verts et élue en juillet 2020 à la tête de la Mairie de Poitiers, dans un message laconique, précise que la ville de Poitiers ne soutiendra plus les aéro-clubs.

La décision, prise sans concertation avec les clubs concernés et avant même le conseil municipal du 29 mars 2021, a fait bondir les présidents des aéro-clubs et la communauté des pilotes.

De rage, Jean-Marie Arnault, président de l'aéro-club du Poitou, a retiré sans attendre les logos de la ville qui ornaient depuis plusieurs années le DR400, les Cessna 150, 152 et l'Evektor SportStart. Créé en 1924, l'aéro-club compte aujourd'hui 500 membres dont 45 élèves toutes sections confondues.

En plus de la section vol moteur, l'aéro-club regroupe une section aéromodélisme ainsi qu'une section vol à voile mettant en œuvre six planeurs : un ASK-21, un Marianne, un DG-500, un LS8-18, un Pégase, un motoplaner SF-28 et un Rallye pour le remorquage.

Pour 2021, précise le message du conseiller municipal vert, l'aéro-club conserve la moitié de la subvention habituelle allouée par la ville. Au lieu des 8.000 euros espérés, le club ne recevra donc que 4.000 euros en 2021, puis plus rien en 2022...

Contacté par nos soins, l'attaché de presse de la ville de Poitiers a précisé que « plusieurs éléments ont décidé de l'arrêt du versement de cette subvention : la santé financière du club et sa trésorerie conséquente d'une part, et la volonté de cesser de financer les loisirs motorisés utilisant de l'énergie fossile d'autre part. »

« Que vais-je dire à ce jeune de l'aéromodélisme qui à été champion de France planeur catégorie B en 2020 ? » questionne Jean-Marie Arnault, « que vais-je dire à nos jeunes de la

section planeur et avion qui participent à des compétitions régionales et nationales ? Deux années de suite des jeunes de notre club ont été champion de France de rallye aérien et un champion de France de rallye de précision. »

Mettant en avant la consommation anecdotique des moteurs thermiques dédiés à l'aéromodélisme, une consommation de l'ordre de 0,02 litre par heure pour les activités de planeur, Jean-Marie Arnault a eu beau faire part également de l'intérêt du club pour l'avion électrique « *du type de ceux testés actuellement par la FFA* », sans succès auprès de la municipalité. La FFA, justement, qui a tenu le 27 mars 2021 son congrès annuel... à Poitiers...

Même problème pour l'autre aéro-club installé sur l'aéroport de Poitiers. L'ASPTT Poitiers-Biard a été informé que, sur les 800 euros annuels de subvention, le club ne toucherait que 400 euros en 2021 et plus rien en 2022..

Mais les tensions entre la ville de Poitiers et les usagers de l'aéroport semblent dépasser le cadre de l'activité des clubs.

Les relations sont tendues entre le conseil départemental de la Vienne et les élus du Grand Poitiers, tous deux investis dans le syndicat mixte de gestion de l'aéroport de Poitiers-Biard.

Pascale Moreau, présidente du syndicat, a ouvertement mis en cause le Grand Poitiers le 16 mars 2021 auprès de nos confrères de France 3 Nouvelle Aquitaine, dans le blocage de l'étude d'implantation d'un centre de formation et de maintenance hélicoptère menée par Hélicoptère-Union.

La société a fait part de son intérêt pour l'aéroport de Poitiers-Biard, parmi d'autres plateformes, en février 2021. Malgré la perspective de 80 emplois, la présidente du Grand Poitiers craint un balai incessant d'hélicoptères sur cet aéroport enclavé en milieu urbain.

Fabrice Morlon

<https://www.aerobuzz.fr/aviation-generale/poitiers-lache-ses-a-ero-clubs/>



C'est en effet en 1968 que le brevet d'initiation aéronautique a remplacé le brevet élémentaire des sports aériens, lui-même issu des licences d'été mis en place par Jean Zieg, le ministre de l'Éducation nationale du Front populaire. Et c'est à partir de 1968 que s'est établie l'équivalence entre l'Éducation nationale, les fédérations et le ministère des Transports.

Aujourd'hui, le succès de ce diplôme et de son enseignement dans des situations très diverses est spectaculaire.

C'est en effet 11 000 candidats qui le passent chaque année, dont 2 700 filles. Le BIA est un outil dans l'Éducation nationale, car il ne correspond à rien d'existant et il se nourrit d'une relation inconnue avec les Méditations réalisées au sein du CNFAS (Conseil national des Méditations aéronautiques et sportives), avec le ministère des Transports, le DGAC, le GIPAF, la FNAM, le ministère des Sports et les armées.

Le BIA est la jonction de l'éducation et du monde de l'aviation et de l'espace : un pont entre passion et métier, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Son histoire ancienne et prestigieuse démontre sa valeur et son intérêt.

Cette réussite depuis l'origine est liée avant tout au maillage exceptionnel des clubs et des terrains qui font de la France avec les USA les premiers pays de culture aéronautique. Toutes les activités sont présentes : avions, planeurs, ULM, vol libre, ballon, parachute, modélisme, hélicoptère, construction amateur. Toutes contribuent à maintenir vivant ce désir de voler où les pilotes professionnels ou de loisirs, les ingénieurs et tous ceux dont le métier est lié à l'aéronautique et au spatial trouvent naturellement un espace connu pour vivre leur passion.

La dernière réforme du BIA, en 2014, a tout particulièrement insisté sur la dimension du spatial. C'est donc tout naturellement que Thomas Pesquet, astronaute de l'ESA, est parrain de ces 50 ans du BIA.



*Pour les 50 ans du BIA,
plus que jamais
vivez vos passions !*

Thomas Pesquet



L'astronaute Thomas Pesquet, parrain des 50 ans du BIA, a toujours rêvé d'avions